

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick Lijeour, Maire

1/Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2019

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

2/Le conseil vote une subvention de 2 900 € au CCAS afin d'équilibrer son budget.

3/ Le Maire est autorisé à signer un avenant à la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies du Syndicat Départemental d'Energie afin d'intégrer des frais d'adhésion au groupement.

4/ Accord du conseil pour le renouvellement du contrat d'entretien et de maintenance des installations campanaires de l'église avec la Société Alain Macé de Trégueux.

5/ Accord du conseil pour le versement d'une participation à l'école Notre Dame de Rostrenen pour la scolarisation d'un élève de Paule en ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).